

Le 18 janvier 2017

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**REUNION DU 25 JANVIER 2018**

**COMPTE RENDU**

**Présents** : MM. PAGE – Adjoint – Mme LE CLAINCHE – LENOIR – MORIN -NICIER- MM. COUTABLE – DUVEAU – MOUTTE – Mme LEROY

**Excusés** : MM. ARRONDEAU – FOLTZENLOGEL

Secrétaire : Mme LE CLAINCHE

Compte rendu du 19.12.2017 : approuvé

**Ordre du jour** :

- ✓ **VIE SCOLAIRE** : rythmes scolaires pour la rentrée 2018  
Sous réserve de l'avis du Conseil d'école du 02.02.2018 mais le sujet avait été abordé lors du conseil d'école de novembre 2017 et la majorité des présents (élus, parents d'élèves, enseignants) était favorable au retour à la semaine de 4 jours.  
La décision doit être soumise au Conseil municipal. Après délibération, le conseil municipal décide par 6 voix pour et 3 abstentions le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018.  
Les horaires des cours doivent être modifiés par délibération, sachant qu'une demi journée ne doit pas excéder 3 h 30 et la pause méridienne doit être d' 1 h 30 :  
Horaires proposés par les enseignants (sous réserve de compatibilité avec les horaires des bus)  
LMJV matin 8 h 45 à 12 h 15 = 3 H 30  
Après-midi 13 h 45 à 16 h 15 = 2 h 30 soit 6 H par jour avec une pause méridienne de 1 h 30

Les conseillers ne font pas de remarque sur les horaires proposés.

Ces propositions seront envoyées à la communauté de communes qui organise les circuits scolaires. Le dossier complet sera transmis à l'éducation nationale qui prendra la décision finale.

- ✓ **DETR 2018** :
- 3 dossiers seront présentés dans l'ordre suivant :
- 1 - bassin de rétention des eaux de pluie des Chilleveaux et éclairage public :
- |                                |              |
|--------------------------------|--------------|
| BASSIN avec clôture et portail | 20 125 €HT   |
| ECLAIRAGE PUBLIC – part SIEIL  | 8 770.77 €HT |
- 2 – réorganisation de la collecte des OM – création d'une plate forme pour le regroupement des conteneurs – Etude sommaire en cours par l'ADAC 37
- 3 – accessibilité des toilettes à l'école, c'est-à-dire construction d' un sanitaire au dos de l'existant 6 000 €et accessibilité du réfectoire 3 600 €

**PERSONNEL** :

- ✓ Mise à jour du tableau des effectifs en 2018 : suite aux délibérations prises en 2017 et à l'acceptation par le Centre de Gestion, nous devons mettre à jour le tableau des effectifs
- ✓ Supprimer le poste d'Adjoint technique territorial
- ✓ Créer le poste d'Adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe

Question supplémentaire : **Plan Intercommunal de Formation**

- Une convention avait été signée avec la CCCVL pour la période 2015 à 2017. Pour bénéficier du service, une nouvelle convention doit être signée pour la période 2018 à 2020. Après délibération, le conseil autorise la signature de cette nouvelle convention.

- ✓ **Point sur avancement travaux vallée de Verrière** : réseau télécom prêt à recevoir le câblage qui est prévu pour début Février

Eclairage public : les lampes ont été retirées – pour le moment pas d'éclairage à partir du poste des Huiliers

Le chantier devrait être terminé fin février

- ✓ **Point sur avancement travaux Chilleveaux** : reste à réaliser le bicouche et le bassin de réception des eaux pluviales – printemps 2018

3 terrains sont vendus et 2 contacts sont en cours

- ✓ **URBANISME** – Instruction des demandes par la CCCVL - Droit du sol – nouvel avenant, suite à la réorganisation du service urbanisme de la ville de Chinon qui jusqu'au 31.12.17 n'adhérait pas au service mutualisé.

- ✓ Mise en place d'un **Conseil de Développement** à la communauté de communes Chinon Vienne et Loire = trouver des personnes non élues qui pourraient être intéressées pour participer  
2 réponses reçues

**RESEAU GAZ** : nous n'avons pas l'autorisation de passer le réseau dans un chemin privé. Une autre proposition est faite par SOREGIES, pour alimenter l'école et le logement communal.

- ✓ Questions diverses :

➔ Question supplémentaire ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2018 entre la commune et la CCCVL : son montant est révisé suite à la restitution de la compétence déplacements pédagogiques aux communes.

➔ Question supplémentaire : acceptation du contrat de maintenance pour les logiciels informatique de BERGER LEVRAULT pour la période 2018-2020,

- ✓ Visite de Mme Fabienne COLBOC – député :

Sujets abordés les finances (dotations), la taxe d'habitation, l'école, les déplacements en milieu rural, la couverture mobile, le numérique, la DETR (suite à la suppression des réserves parlementaires, le budget DETR a été augmenté par conséquent, les parlementaires participent aux commissions DETR

Pour la DOTATION de FONCTIONNEMENT (EN BAISSSE DEPUIS 2014 – 35%) , elle ne devrait pas varier cette année.

Pour la TH, Mme Colboc nous a confirmé que les bases seront prises sur 2017 et réajustées au fur et à mesure que des constructions seront réalisées

Nous sommes allées en visite à l'école : questions/réponses avec les élèves- rappel de la convention signée avec l'Education Nationale et alerte si besoin – rester vigilant

Nous avons visité la bibliothèque

FRENES LE LONG DU CHEMIN DU MARAIS –information dans Boîtes à Lettres distribuée – réponse demandée pour le 28.02

RANDONNEE VTT DE LA RONDE DES 7 CLOCHERS LE 8 AVRIL passera sur THIZAY

Animation 14 JUILLET : M. RENARD est venu se proposer pour balisage de la rando VTT  
Pour le repas : nous aurons beaucoup d'absents parmi les organisateurs.

Proposition d'ANIMATION – Mme BIENVENU propose à titre bénévole de donner des cours de YOGA  
DU RIRE

Nécessite la mise à disposition d'une salle

Elle propose de faire une découverte auprès du club un mardi après la réunion, pour les volontaires.

L'information sera transmise par Emmelyne à Mme ALBERT – Présidente de l'association des 2 villages -

REUNIONS à prévoir pour une commission des finances : 5 avril 9 h

Réunion de Conseil pour le vote du budget : 9 avril à 19 h

Démission de M. COUTABLE : pour des raisons personnelles, M. Bruno Coutable a annoncé sa démission  
du Conseil municipal. Nous le remercions pour son implication pendant ces 4 années.

Prochain Conseil : **1<sup>er</sup> MARS 2018 à 19 h**

MAIRIE 4, rue de la Fontaine 37500 THIZAY	Secrétariat ouvert : Lundi – <b>13 h 15 à 16 h 15</b> jeudi – <b>8 h à 13 h</b>	☎ 02.47.95.90.27 ☎ 09.70.06.79.47 EM : <a href="mailto:communedethizay@wanadoo.fr">communedethizay@wanadoo.fr</a>
---	---	---